

Études littéraires africaines

KANDÉ Sylvie (éd.), *Discours sur le métissage, identités métisses. En quête d'Ariel*, Paris, L'Harmattan, 1999

Romuald Fonkoua



Numéro 8, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fonkoua, R. (1999). Compte rendu de [KANDÉ Sylvie (éd.), *Discours sur le métissage, identités métisses. En quête d'Ariel*, Paris, L'Harmattan, 1999]. *Études littéraires africaines*, (8), 30–33. <https://doi.org/10.7202/1042025ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 1999

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le concept de force rejoint le corps et cette première forme encore vague que Tutuola nomme "the first mind" et que nous avons respectivement identifiés comme *emi* (la jambe, le corps) et *ese* (l'esprit, le souffle vital). Or la personne comprend aussi *ori* (l'âme, la tête, la vue) et son *ipori* (âme céleste, archétype complet mais séparé de la personne, qui l'attend au ciel et qu'elle rejoint après cette vie). Tutuola nomme l'*ori* "second mind". L'aliénation coloniale brouille la vision et affaiblit l'*ori*. Lorsqu'un héros récapitule ses aventures dans la brousse où il s'était élan- cé en tant que force parmi les forces, il relie cette expérience régénératrice à l'*ori* qu'elle réveille pour recréer une personne équilibrée et complète, à la fois revitalisée et de nouveau ouverte à ses plus hautes fonctions intellectuelles et spirituelles. Le concept de force utilisé par Xavier Garnier et son refus de considérer Tutuola comme un auteur peu concerné par la question coloniale et l'aliénation sont donc parfaitement justifiés.

■ Michel NAUMANN

■ KANDÉ SYLVIE (ÉD.), *DISCOURS SUR LE MÉTISSAGE, IDENTITÉS MÉTISSÉS. EN QUÊTE D'ARIEL*, PARIS, L'HARMATTAN, 1999.

Sylvie Kandé réunit dans cet essai onze contributions au colloque organisé par New York University les 4 et 5 avril 1997 sous le titre *Looking for Ariel : Discours on/of Métissage*. La qualité des participants, la variété des observations et des analyses, le bilan des diverses perspectives portées sur ce sujet faisait de ce colloque un moment important de la pensée consacrée à la question du métissage que la parution de l'ouvrage, quelques mois plus tard, ne démentit pas.

Ce colloque présentait le mérite de donner la parole aux écrivains dont l'œuvre avait porté sur le métissage. On retrouve ainsi une contribution de Henri Lopès qui propose de réfléchir à partir de sa situation individuelle particulière aux limites de ces "trois identités" (13-142) : la première, "l'identité originelle" présente le danger de l'intolérance ; la seconde, "l'identité internationale" est un acte volontaire par lequel un écrivain se reconstitue une famille, la grande famille des artistes qu'il a choisis comme confrères en écriture ou comme modèles. La troisième, "l'identité personnelle", est la "signature de l'écrivain". C'est sans doute ici qu'on retrouve la dimension auto(bio)graphique de l'activité de création. Lopès milite en fait pour que l'écrivain pratique aujourd'hui ce qu'il appelle le "culte de l'individu" qu'il distingue de "l'égoïsme". Cette troisième identité éclaire pleinement la légitimité du discours de la littérature qui parcourt l'espace de création de ce que la critique littéraire a déjà nommé le "second Lopès", celui qui, en retournant vers son identité métisse, s'est proposé d'en explorer tous les aspects depuis le *Chercheur d'Afrique*. Loin de cette analyse du moi littéraire métis que nous propose Lopès, Glissant

s'intéresse pour sa part à la question du "métissage culturel" dans un texte intitulé "métissage et créolisation" (47-53). Après avoir distingué les "cultures ataviques" qui cultivent sous des formes différentes le culte de l'Un (un être unique relié à une communauté unique, une communauté unique ne croyant qu'en un dieu unique ; une langue unique et une littérature unique héritées d'un dieu unique) des "cultures composites" nées de la rencontre des cultures, Glissant se propose de repenser le métissage non plus comme un état (statique) mais comme une donnée dynamique, car pour lui, à mesure que le métissage se généralise, la catégorie de métis disparaît. La créolisation apparaît dans ces conditions comme le concept qui permet de repenser les enjeux de cette mutation généralisée du monde. Elle rassemble toutes les modalités de la rencontre des cultures. "J'appelle créolisation cet enjeu entre les cultures du monde, ces conflits, ces luttes, ces harmonies, ces disharmonies, ces entremêlements, ces rejets, cette répulsion, cette attraction entre toutes les cultures du monde." (50) Elle est ensuite un lieu "imprévisible". Cette autre caractéristique implique de "changer nos imaginaires" en les échangeant. La généralisation de la créolisation que saisit Glissant dans son étude n'est pas du même ordre que celle que perçoit Maryse Condé dans son "métissage du texte" (209-217). Aux approches auto(bio)graphique et culturaliste du métissage, elle préfère se pencher sur le métissage des littératures issues des colonisations et des esclavages. Si le métissage est au principe de toute pratique de la littérature, il fonde aussi l'identité et les pratiques des littératures nègres. Sous sa forme matérielle immédiate, le livre négro-africain réconcilie nature et culture, oralité et écriture. Sous ses formes poétiques, l'écriture reconstitue en un seul lieu des savoirs issus d'origines diverses comme le montre par exemple *L'île et une nuit* de Daniel Maximin. Sous ses formes esthétiques, les écrivains négro-africains sont toujours confrontés à une altérité qu'ils doivent appréhender.

Le second intérêt de cet ouvrage est d'aborder le métissage du point de vue de l'anthropologie. L'anthropologie culturelle et politique d'abord. Dans son article, "Bleu, Blanc, Beur" (35-46), Jean-Loup Amselle réinterroge le modèle français d'intégration et la conception française du métissage à partir d'un phénomène historique récent : la victoire de l'équipe de France de football. Il retrace tout d'abord l'histoire des idéologies du métissage en France depuis le Grand siècle jusqu'à la période contemporaine et insiste sur l'idée que les débats autour du métissage sont liés aux questions de la pureté et du mélange. Il souligne ensuite combien la question du métissage recouvre d'autres aspects importants des discours sociaux qui fonctionnent, quel que soit l'axe, sur des paradigmes identiques. Les défenseurs de la pureté nient le métissage au motif que celui-ci conduirait à la dégénérescence des races. Les défenseurs du mélange nient la pureté au motif que le métissage serait la condition d'une régénération des races et des cultures et d'une diversité des espèces. Il relève enfin que le modèle multiculturaliste français souffre des insuffi-

sances du modèle républicain. L'une concerne les outils scientifiques (et en particulier démographiques) qui permettent d'étudier la société française d'un point de vue raciologique. L'autre est l'absence de laïcité véritable des institutions sociopolitiques dont les signes et les symboles rappellent par plusieurs aspects l'ordre religieux (catholique) ancien.

L'anthropologie historique ensuite. Jean-Luc Bonniol (55-74) souligne que les ambiguïtés du métissage qui ne peuvent se comprendre sans un retour à l'espace historique où le concept a pris corps, les Antilles de colonisation française et à travers les termes qui lui donnent son pli : le social et le biologique. Dans son souci d'établir une théorie du métissage, Bonniol distingue le métissage comme forme perceptive (résultant de la biologie) et le métissage comme processus social résultant de la gestion de l'hérédité. Puis il montre que la distance résultant de la hiérarchie des couleurs sera utilisée dans la gestion de l'hérédité pour fabriquer, aux Antilles, une réalité sociale et économique particulière où les catégories phénotypiques et biologico- raciales impliquent des positions sociales et où les positions sociales induisent les catégories biologico- raciales. Toutefois, bien qu'une telle observation soit globalement juste, il convient de nuancer le discours négatif qui se porte généralement sur le métissage comme le montre par exemple l'histoire de la formation des populations à la Désirade par exemple. Pour Bonniol, comme pour Benoist d'ailleurs, le métissage est une métaphore "déréalisée" qui fait oublier, par cette déréalisation même, la première réalité à laquelle elle se référerait au départ. Le métissage est en fait une "contestation vitale de la pureté à maintenir, de l'unité homogène d'un héritage à cultiver, (de) la grande idéologie de l'homogène et du pur" qui court tout au long de l'histoire des idées des XVII^e et XVIII^e siècles.

L'anthropologie sociale enfin. Dans son article "Enfants de la colonie : bâtards raciaux et bâtards sociaux" (75-96) Emmanuelle Saada s'intéresse à l'histoire du groupe social des métis pour comprendre comment les déterminants d'une question sociale, les discours et les pratiques ont contribué à sa formation aux colonies. Elle constate tout d'abord que l'émergence de la question des métis et de leur statut juridique n'a de sens que dans les colonies de l'indigénat qui opèrent une distinction entre le statut de citoyen et celui de l'indigène. Ce rappel permet d'éloigner de sa sphère d'étude les colonies des Antilles, les départements français et les territoires d'outre-mer. Le cas des métis en Afrique et en Indochine est une préoccupation qui élargit le champ de l'analyse jusqu'ici consacrée aux îles antillaises. Saada souligne ensuite l'intérêt accordée à cette catégorie aussi bien par les philanthropes du XIX^e siècle qui militent pour leur humanisation que par l'administration coloniale qui, embarrassée face à une réalité raciale qu'elle ne peut dominer, est obligée d'édicter des codes de conduite moraux. C'est sans doute sur le plan purement juridique (le droit civil) que le métis dans les colonies de l'indigénat connaîtra sa plus grande histoire de l'ambiguïté.

La variété des contributions ne s'arrête pas à celles que nous avons choisi de résumer ici. Il faudrait encore lire l'article de Claude Liauzau consacré à la question de l'interdiction de mariages mixtes dans les sociétés maghrébines (115-135) ; la contribution de L. Sala-Molins (97-114) qui résume les travaux qu'il a consacrés au Code noir et à la *Misère des Lumières* ; l'étude de Ronnie Scharfman, "Towards a poetics of Hybridity" (191-207) qui s'intéresse au traitement littéraire de l'hybridité ou encore l'excellente étude de Werner Sollors (163-189) consacrée au personnage de la bande dessinée *Rabbits* et à ses interdits interraciaux.

Tels qu'ils se donnent à lire dans leur ensemble, ces quelques essais, littéraires et anthropologiques donnent à l'essai de Sylvie Kandé une qualité qu'on ne peut ignorer lorsqu'on se penche sur la thématique du métissage du point de vue de l'histoire, de l'histoire des idées et du droit, et de la littérature.

■ Romuald FONKOUA
Université de Cergy-Pontoise

■ NGUGI WA THIONGO, *PENPOINTS, GUNPOINTS AND DREAMS, TOWARDS A CRITICAL THEORY OF THE ARTS AND THE STATE*, CLARENDON PRESS, OXFORD, 1998, XI-139 P.

Ngugi Wa Thiongo a publié en 1997 *Writers and politics* (Heinemann), une version largement remaniée, et complétée par de nouveaux essais, d'un livre auparavant édité en 1981. Son but était alors d'étudier les relations entre l'écriture et la politique, et de soulever à cette occasion un certain nombre de questions : quel est le rôle de l'écrivain africain dans l'arène politique ? Pourquoi la littérature doit-elle s'engager dans le combat pour la promotion d'un espace démocratique, et quel est dans cette optique le lien entre le texte littéraire et la réalité sociale ? *Penpoints, Gunpoints and dreams* constitue le prolongement de *Writers and politics*, mais Ngugi se concentre davantage cette fois sur les rapports entre écrivains et gouvernants, et plus précisément entre "l'état de l'art" (*state of art*) et "l'art de l'Etat" (*art of the state*). Un modèle reste constamment à l'horizon des essais regroupés dans ce volume : Platon qui, le premier, a pensé, dans *La République*, les rapports entre les poètes et les gardiens de l'Etat. La référence à Platon facilite dans une certaine mesure l'accent mis sur l'état de guerre qui domine entre l'art et l'Etat, ainsi que l'indique le titre du premier chapitre (*Art War with the State : Writers and Guardians of a postcolonial society*).

Ngugi prend soin de souligner une dichotomie systématique : si l'art s'apparente au pouvoir divin de la création et capture ainsi l'essence de la vie, qui est mouvement, l'Etat quant à lui s'instaure comme le gardien de l'ordre et de la stabilité. L'art ressemble également à Socrate, en ce sens où il "est en quête de savoir" et dans ce but, remet constamment en question